



Enjeux et déroulement

Les enjeux de la formation, son déroulement et les conditions de passage des épreuves de l'examen théorique et pratique à la catégorie « B » du permis de conduire

Les enjeux de la formation à la conduite

L'automobile est un outil social indispensable pour une très grande partie des jeunes. En effet, au-delà du plaisir de conduire, l'utilisation d'une voiture est souvent nécessaire pour les études, le travail ou les loisirs. Rouler en sécurité est donc une préoccupation pour tous. De plus, la conduite est un acte difficile qui engage une responsabilité forte.

Il est nécessaire de comprendre que les accidents de la route ne sont pas liés à la fatalité. L'accident est la conséquence d'un dysfonctionnement du système homme-véhicule-environnement, la formation constitue une approche qui prend en compte ces trois composantes. En France, la route est la première cause de mort violente. La vitesse est la première cause des accidents mortels en France [31%], suivie de l'alcool [19%], et des stupéfiants [9%].

Les conducteurs débutants représentent une partie trop importante des tués et des blessés sur la route.

L'effort engagé, notamment par le renforcement de l'éducation et de la formation, doit être poursuivi.

Pour aider ces nouveaux conducteurs à se déplacer avec un risque faible de perdre la vie ou de la dégrader, un nouveau programme de formation est mis en place.

L'objectif général est d'amener tout automobiliste débutant à la maîtrise de compétences en termes de savoirs, savoir-faire, savoir-être et savoir devenir.

Apprendre à conduire est une démarche exigeante, les parcours de formation proposés nous permettront de vous guider dans votre progression avec l'aide de votre enseignant diplômé de la sécurité routière ou de votre accompagnateur.

Le déroulement de la formation

Au sein de votre auto-école, le dispositif pédagogique nécessaire à votre apprentissage est le suivant :

→ Une *évaluation préalable* avant l'entrée en formation. Cette évaluation porte sur vos connaissances théoriques et vos savoir-faire en pratique. Elle est menée sur simulateur (45-60 min) ou en voiture (45-60 min).

Cette évaluation permet l'estimation du nombre d'heure nécessaire à votre formation. (Au moins 20 heures en Boîte manuelle, et 13 heures en Boîte automatique).

À la suite de cette évaluation un devis et un contrat est établi.

Le volume d'heures de conduite peut être revu au cours de la formation d'un commun accord entre les différentes parties.

→ Des *cours théoriques* exposant des grands thèmes de la sécurité routière et des tests d'évaluation.

Les cours permettent de connaître et comprendre les règles du code de la route et les tests d'évaluation à s'entraîner pour les épreuves d'examen.

Des cours et des tests d'évaluation sont possible à distance sur la plateforme : Code Rousseau
Dès que vous atteignez le niveau requis vous pouvez vous présenter à l'examen en candidat libre avec Laposte ou encore Objectif code ou Point code.

→ Un *apprentissage progressif de la conduite*.

4 compétences générales sont enseignées, ces compétences sont détaillées dans votre livret pédagogique numérique ou encore dans le documents mis à disposition au bureau ou sur le site internet : formation détaillée.

Dans un premier temps il faut apprendre à maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible voire nul, dans un second temps apprendre à appréhender la route et circuler dans les conditions normales, puis apprendre à circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers et enfin apprendre à pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

Chaque compétence est détaillée en sous-compétences qui sont travaillées dans différents domaines didactiques :

- Procédure ; risques ; influences de l'entourage / pressions sociales.

Pour chacun des objectifs de votre programme, votre formateur mettra en place des évaluations. Pour ce faire, il vous précisera les critères et les conditions de réussite. Il vous sera ainsi possible de mesurer votre réussite ou d'apprécier les éléments à faire progresser. De même, pour chacun des objectifs, qui impliquent la conscience que vous aurez de vos capacités, de vos motivations et de vos limites, des auto-évaluations sont à votre disposition sur chacune des quatre grilles du livret.

En fin de leçon, votre enseignant rempli votre fiche de suivi dématérialisée qui retrace votre progression et valide vos compétences, et vous invite à remplir votre livret d'auto-évaluation.

En fin de formation, un enseignant procède à un bilan de compétences pour évaluer votre aptitude au passage de l'examen pratique du permis de conduire. Il s'effectue dans le cadre d'un examen blanc pour retrouver les conditions de l'examen.

Lorsque l'ensemble des compétences requises est validé, ainsi que l'examen blanc, votre formateur pourra alors vous présenter aux épreuves pratique du permis de conduire.

→ *L'utilisation systématique du livret d'apprentissage* comme outil de dialogue entre l'élève et l'enseignant.

Ce livret d'apprentissage est avant tout un outil pédagogique utilisé conjointement par l'élève et l'enseignant de la conduite pour matérialiser les objectifs et la progressivité de la formation.

La détention du livret d'apprentissage est obligatoire pour toute personnes apprenant à conduire un véhicule, sur les voies ouvertes à la circulation publique en vue de l'obtention du permis de conduire (art R.221-3 du code de la route). En cas de contrôle routier, le livret est présenté aux forces de l'ordre pour justifier de la situation d'élève conducteur avec le CERFA 02 dans le livret.

- Accompagnement à l'examen pratique par un moniteur de l'auto-école.
- Mise en place de la formation continue de nos enseignant à chaque fois que cela est nécessaire.
- Mesurer la satisfaction de nos élèves grâce à Opinion Système.

Les épreuves du permis de conduire

1. *L'examen théorique général :*

Afin de vous inscrire à votre examen théorique (et ensuite pratique) il faut préalablement avoir fait une demande d'inscription au permis de conduire catégorie B.

L'épreuve se passe dans un centre d'examen géré par un opérateur privé (Laposte, Objectif code, Point code), l'élève se charge de prendre son rendez-vous en candidat libre.

Le jour de votre épreuve théorique, présentez votre pièce d'identité valable, (pièce d'identité, passeport, titre de séjour en cour de validité).

L'épreuve se passe sur une tablette en individuel, c'est une épreuve de type QCM.

Les candidats sont reçus à l'examen à partir de 35 bonnes réponses sur 40 questions.

2. *L'examen pratique :*

L'inscription à l'examen pratique se fait par votre auto-école, une convocation vous ai transmis par mail.

L'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire se passe au centre d'examen de Parçay Meslay. L'examen est évalué par un expert : inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière.

Le jour de votre épreuve pratique, présentez votre pièce d'identité valable, (pièce d'identité, passeport, titre de séjour en cour de validité).

Le jour de l'examen, l'épreuve vous est présentée individuellement par l'expert, qui vous précise ce que vous allez devoir faire :

- Réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier ;
- Suivre un itinéraire ou vous rendre vers une destination préalablement établie, en vous guidant de manière autonome, pendant une durée globale de cinq minutes ;
- Réaliser un freinage pour s'arrêter avec précision et réaliser une manœuvre en marche arrière ;
- Procéder à la vérification d'un élément technique à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule, répondre à une question en lien avec la sécurité routière et à une question portant sur les notions élémentaires de premiers secours ;
- Appliquer les règles du code de la route, notamment les limitations de vitesse s'appliquant aux élèves conducteurs ;
- Adapter votre conduite dans un souci d'économie de carburant et de limitation de rejet de gaz à effet de serre ;
- Faire preuve de courtoisie envers les autres usagers, et notamment les plus vulnérables.

L'évaluation réalisée par l'expert est basée sur des textes réglementaires et instructions précises qui fixent les modalités.

Cette évaluation consiste en un bilan des compétences nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité.

L'expert s'attache à valoriser vos acquis comportementaux plutôt que vos faiblesses. Il réalise ainsi un inventaire des points positifs et des points négatifs restitués par rapport à une compétence donnée. Un échange entre l'expert et vous peut s'instaurer au cours de l'épreuve.

A l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit de façon formelle ce bilan de compétences dans une grille d'évaluation.